



## Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

47-48 | 2012

Voix Féminines. Ève et les langues dans l'Europe moderne

---

### Quelle « méthode » pour enseigner le français aux jeunes filles flamandes dans les Pays-Bas autrichiens ? Les choix de l'abbé Taffin dans sa *Grammaire française* de 1727

Michel Berré

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/3277>

ISSN : 2221-4038

#### Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2012

Pagination : 235-252

ISSN : 0992-7654

#### Référence électronique

Michel Berré, « Quelle « méthode » pour enseigner le français aux jeunes filles flamandes dans les Pays-Bas autrichiens ? Les choix de l'abbé Taffin dans sa *Grammaire française* de 1727 », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 47-48 | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/3277>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© SIHFLES

---

# Quelle « méthode » pour enseigner le français aux jeunes filles flamandes dans les Pays-Bas autrichiens ? Les choix de l'abbé Taffin dans sa *Grammaire française* de 1727

Michel Berré

---

- 1 Restée à l'écart des développements de la grammaire générale, la production grammaticographique des Pays-Bas méridionaux au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a guère retenu l'attention des chercheurs. Au sein de cette production de nature essentiellement pédagogique ou mondaine – dont De Clercq (2000) a donné une première vue d'ensemble – une seule grammaire est explicitement destinée à un public féminin : la *Fransche grammaire van 't klooster Van St. Joris, te Gendt, Gemaekt tot het gebruyk der Pensionairen van het voorzeyde klooster* [Grammaire française du Couvent de St. George à Gand ; composée à l'usage des Demoiselles Pensionnaires dudit Couvent], rédigée par le prêtre Philippe-P. Taffin (1727)<sup>1</sup>.
- 2 À notre connaissance, cet ouvrage destiné à l'enseignement du français à des jeunes filles de langue maternelle flamande<sup>2</sup> n'a fait à ce jour l'objet d'aucune étude. Nous tenterons d'y relever ce qui y est présenté par l'auteur Taffin comme spécifique au public visé : le recours au modèle latin, l'emploi d'une terminologie française, le souci de brièveté, la présence d'un chapitre sur le style et l'insertion d'une syntaxe générale. Mais avant cela, quelques mots sur le « contexte », à savoir le développement de l'éducation des filles et l'enseignement du français L2 dans les Pays-Bas autrichiens (désormais PBA).

## 1. Le contexte linguistique et éducatif

- 3 C'est dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, que Stengers (2000 : 160-162) a relevé les premiers témoignages d'une préférence de certains locuteurs flamands pour le français au détriment de leur L1. Pour l'historien belge, cette préférence pour le français – phénomène auquel les femmes ont largement participé (*ibid.* et Deneckere 1954) – a changé la face linguistique de la Flandre, cette région étant la seule d'Europe où « des commerçants, des professeurs, des fonctionnaires de rang moyen [ont] adopté le français dans leur usage privé » (Stengers 2000 : 162). Selon Deneckere (1954) et Put (1990), les petites écoles et collèges ont joué un rôle plutôt mineur dans le processus de francisation des élites. Il n'en allait pas de même des pensionnats, surtout ceux pour jeunes filles où dans les plus aristocratiques d'entre eux il semble que « l'éducation se soit donnée pour le français » (1954 : 35)<sup>3</sup>.
- 4 L'éducation des filles s'est développée dans les Pays-Bas du Sud (ils ne deviendront « autrichiens » qu'à partir de 1713) dans l'esprit de la Contre-Réforme<sup>4</sup>. Cette offensive de recatholisation a trouvé des appuis importants auprès des élites (nobles, grands bourgeois, magistrats des villes, etc.), le soutien du gouvernement central étant pour sa part tout à fait marginal.
- 5 De Vroede (1994, 1996) distingue au sein des écoles destinées aux jeunes filles<sup>5</sup>, celles dirigées par les filles dévotes, les béguines, les maîtres ou maîtresses laïques et les religieuses. Ces écoles s'adressaient à des publics socialement distincts, les pensionnats ouverts par les religieuses étant réservés aux familles les plus aisées. C'est essentiellement dans ces pensionnats que le français a été enseigné aux jeunes filles de langue flamande<sup>6</sup>.
- 6 Le souci des autorités religieuses était évidemment la reconquête spirituelle et morale des fidèles. L'activité scolaire était centrée sur la catéchisation, le catéchisme étant d'ailleurs la seule matière, d'après De Vroede (1996), à être enseignée à tous en même temps, selon le mode simultané. Toutefois, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion notamment des ursulines influencées par les idées de Fénelon, le modèle éducatif féminin a évolué et à la finalité religieuse de l'instruction s'est ajouté un objectif social. Les élèves n'ont plus été traitées seulement comme de futures novices, mais éduquées aussi en fonction du rôle qu'elles seraient appelées à jouer, dans le monde séculier, pour le bien-être de la collectivité, à savoir celui d'être elles-mêmes de bonnes éducatrices, de bonnes mères de familles (*cf.* De Vroede 1996 : 78).
- 7 L'organisation des études dans les pensionnats était assez « variable »<sup>7</sup>. L'arrivée des nouvelles pensionnaires pouvait se faire à des âges très divers (5 et 27 ans sont les deux extrêmes cités par De Vroede). Cela avait évidemment une incidence sur le degré de maîtrise qu'une pensionnaire pouvait avoir de sa L1 (à l'oral et à l'écrit) et donc sur la manière d'enseigner le français. Les arrivées (tout comme les départs) s'effectuaient également à tout moment de l'année ce qui rendait impossible la constitution de classes de niveau. Dans la plupart des cas, l'enseignement se donnait, en combinant les modes individuel et mutuel, dans une seule pièce où étaient rassemblées les pensionnaires quels que soient leur âge, leur degré d'avancement, etc. En moyenne, la durée du séjour d'une pensionnaire était de quelques mois ; il dépassait rarement deux années (ce qui ne signifiait pas nécessairement la fin de la scolarité qui pouvait se prolonger dans une autre institution).

## 2. L'enseignement du français dans les trois pensionnats de Gand au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>

- 8 Vers 1780, environ trois mille jeunes filles étaient « scolarisées » à Gand. Si l'instruction de la plupart n'allait guère au-delà de la religion, de la lecture, d'un peu d'écriture et des travaux à l'aiguille, les plus favorisées pouvaient fréquenter l'un des trois pensionnats payants ouverts dans la ville :
- le pensionnat des *sœurs hospitalières* (couvent Saint-George) ; en moyenne une petite trentaine de pensionnaires y étaient accueillies par des maîtresses dont le nombre a varié de 1 à 4 durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à la demande de ces sœurs que Taffin a rédigé sa *GF* (cf. *infra*).
  - le pensionnat des *bénédictines anglaises* qui assuraient pour les jeunes filles anglaises un enseignement catholique qu'elles ne pouvaient plus recevoir dans leur pays d'origine. Le français faisait généralement partie du programme. Cette institution comptait une petite trentaine de pensionnaires, en majorité des filles anglaises<sup>9</sup>.
  - le pensionnat des *ursulines*, le plus peuplé, puisque, outre les 30 à 40 pensionnaires, cette institution recevait aussi près de 300 externes.
- 9 Nous avons retrouvé quatre manuels ayant pu servir à l'enseignement du français chez les ursulines<sup>10</sup>. *Le Nouveau petit dictionnaire, avec des entretiens en François & en Flamand* [bil.] (Gand, J. Meyer, s.d.) propose un condensé (96 p.) de ce qui se trouve dans ce que les historiens de l'enseignement des langues appellent les « manuels complexes » (cf. Hammar 1980 : 11), à savoir une nomenclature (vocabulaire thématique), une « phraséologie » (belles sentences destinées à l'ornementation du discours), une partie grammaticale (déclinaisons, conjugaisons), des « textes » (dialogues et lettres modèles) et une partie « culturelle » (règles de civilité). Cet ouvrage a connu des dizaines de rééditions et de multiples versions aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.
- 10 Le deuxième ouvrage est un *Recueil de mots choisis françois & flamand, tiré des dictionnaires les plus nouveaux* (Gand, 1738). Il s'agit d'une nomenclature français-flamand, organisée thématiquement (« de Dieu & des choses celestes, des principales Parties de l'Europe, des animaux, des maisons », etc.) de près de 400 pages, beaucoup plus développée que celle contenue dans l'ouvrage précédent.
- 11 Les deux autres manuels sont rédigés uniquement en français. Il s'agit d'un *Recueil de prières et pratiques de dévotion* (Gand, 1709)<sup>11</sup>. L'objectif était d'apprendre aux pensionnaires à se comporter en bonnes chrétiennes ce qui impliquait notamment de saines lectures<sup>12</sup>. Enfin, des *Dialogues familiers françois* (Gand, 1738)<sup>13</sup>, d'un niveau linguistique assez élevé, sans progression apparente. Certaines conversations entre amies abordent des sujets comme le choix d'un pensionnat – l'auteur déplorant l'attitude des parents qui « dépaïsent » leurs enfants en les envoyant dans des pensionnats lointains – ou la lecture des « bons Auteurs », une des locutrices se réjouissant d'avoir brûlé ces « mauvais livres [dans lesquels] on trouve le moyen de fomenter les passions, & de faire revolter la chair contre l'esprit » (1756 [1738] : 7-8)<sup>14</sup>.
- 12 Par ailleurs, le français s'enseignait aussi à travers la pratique d'arts d'agrément, comme la danse. Ainsi le plus célèbre maître de danse à Gand, un nommé Daubaton, était français, originaire de Saint-Flour (Cantal). Il exerçait son art chez les ursulines où plusieurs générations de pensionnaires ont appris à danser sous sa direction (Deneckere 1954 : 80).

- 13 Signalons enfin que la mention « les Demoiselles Pensionnaires, & les Eleves des Religieuses Ursulines [bil.] » (nous soulignons), dans le titre de plusieurs ouvrages, indique que les non-pensionnaires pouvaient également recevoir des leçons de français.

### 3. Une *GF* spécifique pour les jeunes filles

#### 3.1. Présentation de l'ouvrage<sup>15</sup>

- 14 De l'auteur, nous savons seulement qu'il s'appelait Philippe-P. Taffin et qu'il a été prêtre et chapelain de la cathédrale Saint-Bavon à Gand. Quant à son ouvrage – non repris dans la bibliographie de Beck-Busse (1994) – il est, à notre connaissance, la seule grammaire destinée spécifiquement aux filles pour l'enseignement de la langue française parue dans les PBA. Cette relative disette peut être attribuée, au moins partiellement, à ce que De Clercq appelle « l'effondrement culturel du pays pendant le premier tiers du siècle » (2000 : 139). La *GF* a vraisemblablement eu trois éditions 1727, 1736 (1739 pour le troisième livre) et 1760 et plusieurs réimpressions 1741, 1750 (750 exemplaires) et 1792-93 (*idem*). Ces tirages suggèrent que l'ouvrage a connu une diffusion à l'extérieur du couvent. Seule la deuxième révision étant signalée « de l'auteur », l'on peut émettre l'hypothèse d'un décès de Taffin avant 1760.
- 15 La *GF* de l'abbé est un ouvrage réalisé sur commande. Il comprend trois livres, le premier est rédigé uniquement en flamand, les deux suivants sont bilingues. Son usage exige en principe des enseignants compétents dans les deux langues. La *GF* de Taffin ne suit que partiellement le plan canonique des « manuels complexes ». On y retrouve certes une partie grammaticale (2<sup>e</sup> livre, 325 p.) déclinée classiquement en « lettres et silabes » (prononciation et orthographe), « parties d'oraison », « syntaxe » et « stile »<sup>16</sup>, mais celle-ci est précédée d'un premier livre (253 p.) comprenant les déclinaisons (noms et pronoms) et les conjugaisons (verbes)<sup>17</sup>. Taffin s'explique sur cette disposition dans sa préface, en la mettant en relation avec le public visé (V-XXII p. ; *cf. infra*)<sup>18</sup>. Le troisième livre (320 p.) est un dictionnaire alphabétique (flamand-français), l'auteur estimant « pouvoir en faire une partie de la Grammaire, vû qu'il montre la nature & la qualité de chaque mot ; ce qui est certainement un des principaux objets de cet Art » (XVIII)<sup>19</sup>. En revanche, Taffin a exclu de son ouvrage les vocabulaires thématiques (nomenclature) et tout ce qui relève du phraséologique et du « discursif » (dialogues, historiettes, recueils de bons mots, proverbes, formules de politesses, etc.). Deux explications possibles, non exclusives : pour l'apprentissage des premiers éléments de la langue, Taffin fait surtout confiance à un usage didactiquement reconstruit (déclinaisons, conjugaisons) d'où le rejet des textes « authentiques » ; sur le plan moral, il est possible qu'il ait jugé ces textes peu convenables aux jeunes filles. D'autres ouvrages leur étaient destinés dans lesquels elles pouvaient s'exercer à la pratique de la lecture, comme l'*Exercice journalier des Demoiselles Pensionnaires du Monastere de St George* (Gand, 1734)<sup>20</sup>.

#### 3.2. Pourquoi et par quelle « méthode » enseigner le français aux jeunes filles ?

- 16 Taffin justifie l'enseignement du français de manière assez convenue et sans que ses arguments soient spécifiques aux jeunes filles. Il rappelle tout d'abord l'usage général de cette langue (« qui parle François, peut aller par-tout », VI), en particulier, en Flandre, où

il se « trouve peu de personnes de merite, qui ne la sachent au moins passablement bien » (v). Son apprentissage « civilise », car avec cette langue l'on acquiert « tout ce que la politesse & le bon goût peuvent avoir de plus exquis » (vi). Confirmant le phénomène de mode et de francisation (cf. Stengers, *supra*), Taffin évoque « mille rencontres, où chacun se pique de vouloir parler François comme à l'envi » (v) et précise que c'est devenu « une espece de honte de l'ignorer » (*ibid.*)<sup>21</sup> !

- 17 Taffin s'en prend ensuite à la manière dont « on enseigne communement la Langue Française dans la plûpart des Ecoles de la Flandre » (vii). Il dénonce « une simple lecture sans reflexion & très souvent fort defectueuse », « quelques vieux Dialogues appris à moitié par cœur » et « quelques mots dictés au hazard » avec pour résultat une « orthographe fort irreguliere, & une espece de jargon, qu'on oublie ensuite [...] aisement [...] faute d'oser s'en servir » (*ibid.*). Il convient de redresser « cette ancienne & mauvaise routine sur les preceptes clairs & infaillibles de la Grammaire » (viii). Car « une langue qui fait l'admiration de toute la terre ne peut pas ne pas avoir de solides fondemens et que c'est « par ces mêmes fondemens, qu'il [faut] s'en instruire » ; et c'est cette « metode plus reguliere & plus certaine [...], plus facile & plus courte » que les religieuses du Couvent St. George lui ont demandé de suivre (*ibid.*)<sup>22</sup>.
- 18 Certes l'auteur reconnaît que « l'on peut apprendre une Langue au moins imparfaitement par le simple usage et sans réflexions, comme font les enfans [et que] l'usage est à la vérité le moien le plus aisé » (258), mais cette méthode, dit-il, « nous laisse ordinairement pleins d'incertitude ». Dès lors, le but qu'il se propose est « de joindre, tant que faire se peut, la facilité de l'usage, à la perfection et l'évidence des regles » (*ibid.*). De plus, l'enseignement de la grammaire a des vertus formatives et il convient donc, avec la langue, d'enseigner la grammaire<sup>23</sup>.

### 3.3. Quelques caractéristiques

#### 3.3.1. Du style aux belles-lettres ?

- 19 L'éducation des jeunes filles se conçoit pour Taffin en fonction de la place qu'elles occupent au sein de la société. Ne devant « ni gouverner l'Etat, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministere des choses sacrées », il ne faut pas les « engager dans des études, qui ne leur conviennent pas, & dont elles pourroient s'entêter, & se gâter même l'esprit » (xi). « On a [...] d'autres choses plus importantes que tout cela à leur apprendre », précise l'auteur (XXI).
- 20 La première, c'est de veiller à faire d'elles de bonnes chrétiennes. Pour cela, il s'agit de « planter [...] dans ces jeunes ames les semences d'une vie plus chrétienne, & leur inculquer un fond de religion, qui ne s'efface point aisement de leur cœur » (XXI). Ensuite, les jeunes filles doivent devenir de bonnes mères. Cela implique « tout autre chose que de sçavoir bien se coifer, faire une reverence avec grace, discourir sur le beau tems & sur les modes avec gentillesse, danser même [...] & chanter proprement » (XIII).
- 21 « Une attention, une assiduité, une industrie & une discretion toute particuliere, un jugement mûr, & un discernement capable de s'entendre jusqu'aux plus petites choses » (xii), voilà les qualités attendues d'une mère selon Taffin ; et une « personne acoûtumée dès sa jeunesse à feuilleter les beaux livres, à en discerner les raisonnemens & à les appliquer aux differentes conjonctures de la vie » pourra plus aisément se procurer toutes ces « lumieres, qu'on n'aquiert point en dormant » (xii). Grammaire et belles-

lettres sont donc des ‘sciences’ essentielles à l’éducation de la future mère (la première « inspirant [...] une noble disposition » à la seconde, x). Et quelle partie de la grammaire pourrait-elle mieux donner le goût des belles-lettres que le style qui traite de la construction des mots, « par rapport au [sic] diférens goûts des Langues, des Personnes et des Sujets » (573)<sup>24</sup> ?

- 22 Si l’insertion d’une dizaine de pages sur le style peut être mise en rapport avec le souhait de Taffin de donner aux jeunes pensionnaires du Couvent St George le goût des belles-lettres, d’autres grammairiens écrivant pour d’autres publics ont également traité cette question ; notamment Chiflet dans les PBA – dont Taffin connaît manifestement l’ouvrage (cf. *infra*) – qui lui consacre la section 6 du chapitre VIII de son *Essay d’une parfaite grammaire de la langue françoise*, intitulée « Les perfections du stile, et ses differences » (1668 [1659] : 216-222).

### 3.3.2. Faire plus court, ne pas ennuyer ses lectrices

- 23 Les études des filles étant plus brèves que celles des garçons, Taffin veut faire court. Sa *GF* ne contient que ce qu’il a estimé « d’une nécessité absoluë, pour pouvoir aquerir en peu de tems une connoissance raisonnable de l’Ortographe, de la Prononciation, des Mots, & de la *Construction* » (XX). De nombreuses règles, jugées peu utiles, ont été supprimées comme celles sur le genre des noms car « fort peu de personnes s’y apliquent ; on se contentera du [...] Dictionnaire [...]. Les personnes qui en souhaitent davantage, peuvent consulter De La Touche » (358-359)<sup>25</sup>. Cet impératif de brièveté s’accompagne du souci de ne pas ennuyer son public. Aussi Taffin s’est-il abstenu de traiter en détail la question des diphtongues : « [...] c’est une matiere assez ennuieuse pour de jeunes filles [...] ; l’usage pourra facilement y supléer [...] » (277). Mais ici encore il s’agit plus de souligner certains traits partagés par l’ensemble des grammaires des langues modernes (notoirement plus courtes que celles des langues anciennes) que de caractéristiques véritablement spécifiques aux grammaires des dames.

### 3.3.3. Modèle latin et terminologie française

- 24 Le public auquel est destinée la *GF* est évidemment alphabétisé, mais il est « sans étude » (XVII), c’est-à-dire non grammaticalisé. L’option retenue par Taffin est différente de celle des réformateurs des études qui, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, plaident en faveur d’un enseignement des premières notions grammaticales en L1 ou encore d’auteurs flamands comme Van Geesdalle (1699) ou Vaerman (1699) dont les grammaires françaises mettent en parallèle les deux langues et ont, de cette manière, autant contribué à la grammaticalisation du flamand que du français (sur ces deux auteurs non repris ici dans la bibliographie, cf. Boone 2000 et Lioce & Swiggers 2000). En effet, Taffin se refuse à enseigner les notions grammaticales en L1. Dès lors, avant d’enseigner les règles, il se doit de fournir aux élèves un certain usage de la L2. C’est la raison pour laquelle Taffin a détaché de la *GF* proprement dite les déclinaisons et les conjugaisons pour s’adapter « au goût & à la commodité des personnes, qui n’auroient pas l’esprit propre à s’appliquer aux Regles purement speculatives » (XV). Ainsi, le but de son premier livre est de former « une pratique [et] une habitude [...] qui fit apprendre en fort peu de tems à lire le François fort correctement, & disposât insensiblement à comprendre les Regles du second Livre sans aucune peine » (XVI)<sup>26</sup>. Avant d’aborder ces quatre parties (prononciation et orthographe, classes de mots, syntaxe et style), les élèves doivent être « assez bien



exercés dans la lecture » (oralisation des signes écrits) ainsi que dans « la pratique des déclinaisons et conjugaisons » ces dernières devant « être sues par cœur » (259). Quant aux règles du second livre, Taffin s'est efforcé de les rendre aussi pratiques que possible (XV)<sup>27</sup>.

- 25 Cette façon de procéder n'est pas nouvelle. C'est le plan suivi par les grammaires scolaires latines des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (« Men heeft hier de maniere van de Latynsche grammairien naergevolgt [...] », 1) et dont les grammairiens français se sont éloignés, à tort selon Taffin<sup>28</sup>. La prégnance des grammaires latines est aussi très forte sur le modèle descriptif choisi, en particulier le classement des formes verbales.
- 26 Autre point abordé par Taffin, la question de la terminologie grammaticale. Elle est exclusivement française<sup>29</sup>. L'argument avancé par Taffin – l'absence totale de connaissances des jeunes filles en L1 dans ce domaine<sup>30</sup> – ne convainc guère puisqu'il vaut autant (et même plus !) pour le français que pour le flamand ! Quant à l'apprentissage de la terminologie latine, c'est un travail estimé inutile par Taffin puisque les jeunes filles n'auront jamais à apprendre cette langue. C'est vraisemblablement le manque de temps ( cf. la brièveté des études dans les pensionnats) et l'absence de demande sociale pour une connaissance « raisonnée » du flamand qui expliquent les choix de Taffin.

### 3.3.4. Des règles de syntaxe générale pour apprendre à traduire

- 27 La syntaxe traite de la « simple construction des mots sous le rapport, qu'ils doivent avoir entr'eux » (573). Taffin ayant pour objectif « de donner l'usage de la Langue Française par le moïen de la flamande » (390-391), sa syntaxe se contente d'indiquer, pour chaque classe de mots, en quoi les deux langues divergent. Mais avant d'aborder ces règles particulières, Taffin estime nécessaire, de donner « quelque teinture et quelques idées de ce que la syntaxe enseigne » (418) et de fournir « quelques Règles fondamentales, qui conviennent à peu près aussi bien à l'une qu'à l'autre Langue » (391). Ce sont ses 30 pages de syntaxe générale.
- 28 Après avoir défini les notions de discours, de période, de phrase, etc. (règles I à VI), l'abbé aborde la syntaxe de la proposition, mais il s'agit, de fait, d'une syntaxe du verbe précisant pour chaque type de verbe (actif, passif, neutre, réciproque, etc.) le cas régis (Règle VII : « Tout verbe Personnel [...] doit être précédé d'un Nominatif... », 397 ; Règle VIII : « Le Verbe Actif [...] demande après soi un Accusatif [...] », 398 ; etc.)<sup>31</sup>. Pour les adjectifs, pronoms et participes passés, Taffin précise seulement que ces mots s'accordent avec leurs substantifs (Règle XIV). Une règle unique traite des rapports des substantifs entre eux : « S'il se trouve [...] deux Substantifs de suite, entre lesquels il y ait, ou puisse y avoir la Particule *Van* en Flamand, il faut mettre le second Substantif au Génitif » (Règle XV, 404). Par ailleurs, certaines règles sont recopiées telles quelles de prédécesseurs<sup>32</sup>.
- 29 La dernière règle (XVII, 407-418) concerne l'ordre des mots puisque, pour des rapports similaires, les deux langues ne disposent pas toujours les mots dans le même ordre<sup>33</sup>. Elle est constituée de deux exemples (une phrase française et sa traduction en flamand) présentés sans altération de l'ordre le plus communément suivi dans chaque langue :
- L'Evangile (1) n'(2) a (3) pas (4) été (5) si ardemment (6) embrassée (7) des Gentils (8) sans une grande éfusion de sang (9). – Het Evangelie (1) heeft (3) niet (4) van de Volkeren (8) soo vieriglyk (6) omhelst (7) geweest (5) sonder eene groote bloedstorting (9)



- 30 et d'une explicitation du cadre et de ses parties : 1. Le Nominatif du Verbe. 2. La Négation Ne. 3. Le verbe Simple 4. La négation Pas ou Point. 5. Le Supin auxiliaire été. 6. L'Adverbe. 7. Le Supin ou le Participe Passif du Verbe Signifiant. 8. Le Cas du Verbe. 9. La Préposition avec son Régime<sup>34</sup>.
- 31 Ce modèle d'analyse de la proposition n'est pas propre à Taffin. L'on trouve des tentatives similaires chez Duez (1669 ; cf. Chevalier 2006 : 465-467 ; Loonen 1993) ainsi que De Pratel (1717), originaire de Gand, dans un ouvrage publié à Louvain<sup>35</sup>. Ce système n'est donc pas spécifique aux jeunes filles, mais son emploi avec un tel public peut, à notre avis, être mis en rapport avec l'une de ses caractéristiques, à savoir celle d'être faiblement grammaticalisé et d'avoir besoin en conséquence de quelques notions sur la formation d'une proposition (fussent-elles « incorrectes ») avant de pouvoir traduire, l'objectif de cette syntaxe générale étant de rendre les élèves capables de traduire. Hypothèse suggérée par les propos mêmes de l'auteur : « Voilà à peu près toutes les Règles générales, que l'on puisse proposer à des personnes qui commencent la Syntaxe [...] pour pouvoir leur faire d'abord traduire quelques Propositions simples, et leur en faire connoître tous les Membres » (418 ; nous soulignons). Jusqu'ici c'était le manuel ou l'enseignant qui avait fourni les équivalences en L1 ; à présent, l'élève doit lui-même traduire (essentiellement de L1 vers L2 – cf. le troisième livre) et pour ce faire disposer de règles particulières mais aussi générales de passage d'une langue à l'autre dans un cadre propositionnel.
- 32 Quant à la syntaxe particulière, elle fait 152 pages et mériterait une analyse détaillée, en particulier le choix des points que Taffin estime nécessaires de traiter c'est-à-dire ceux où l'analogie ne suffit pas (p. ex. les articles, les temps du passé, le subjonctif, etc.). Ces règles, peu perméables aux théories linguistiques, offrent une remarquable stabilité dans le temps et demanderaient à être davantage étudiées – et même valorisées en tant que savoir d'expérience. Il conviendrait également de se pencher sur la question des exemples, généralement brefs et fabriqués chez Taffin alors que d'autres auteurs comme Des Roches (1763) recourent volontiers à des exemples plus longs et « authentiques »<sup>36</sup>.

## 4. Conclusion

- 33 Taffin paraît convaincu de l'efficacité de sa méthode. « La facilité & le succès merveilleux, avec lequel elles [= les pensionnaires] s'en sont même servies à mesure que les feuilles en sortoient de la presse, fait assez juger des bons effets, que peut produire cette metode, qui sûrement est bien à portée des plus foibles genies » (XVII). Le nombre de rééditions et de réimpressions (1727-1792) – pour un marché assez restreint<sup>37</sup> – suggère que cet ouvrage a en effet permis à un certain nombre de jeunes filles (et sans doute de jeunes gens) d'apprendre avec succès la langue française. Cette efficacité doit bien sûr s'interpréter en référence au contexte culturel de l'époque, accordant une place importante à la mémorisation et encourageant une certaine « docilité » de l'élève (cf. l'instruction religieuse). L'étude de la grammaire n'est-elle pas considérée par Taffin comme formatrice car elle rend l'esprit « juste & égal, en le soumettant à de petites Regles simples & correctes » (IX) ? La nature humaine semble assez plastique pour s'adapter à toutes sortes de méthodes ; ce qui rend ces dernières caduques, c'est leur progressive inadaptation au contexte culturel. Quel élève d'aujourd'hui accepterait d'apprendre par cœur les tableaux du premier livre de Taffin<sup>38</sup> ? Et pourtant son cerveau en est tout à fait capable...

- 34 Si la prise en compte du public justifie l'élaboration d'une grammaire particulière pour les jeunes filles, cela n'a pas suffi à fonder un genre particulier qui serait celui des grammaires du français L2 pour dames. Le principal défi à relever (comment enseigner « méthodiquement » une L2 à des personnes non grammaticalisées ?) n'est pas nouveau et la solution retenue par Taffin peu « originale ».
- 35 Au sein de la production grammaticale (français L2) des PBA, la GF de Taffin s'inscrit dans un courant didactique qui se démarque des « manuels complexes » représentés à l'échelon européen par les ouvrages à succès tels ceux de Des Pepliers (*Grammaire royale française et allemande*, 1689), Marin (*Nouvelle methode*, 1694), Goudar (*Novissima grammatica francese*, 1744), etc.<sup>39</sup>. Peut-être la grammaire française de Chiflet (et ses très nombreuses rééditions dans les Pays-Bas du Sud, puis les PBA) est-elle à l'origine de ce courant qui « autonomise » en quelque sorte la composante grammaticale des manuels traditionnels. Outre Chiflet, les grammaires de Vaerman (1699), Van Geesdalle (1699), De Pratel (1717), Darmy (*Grond-regelen der Fransche Tael*, 1738) et même celle de Des Roches (1763)<sup>40</sup> participent à ce mouvement ; dans l'état actuel des connaissances, à part l'influence de Chiflet, l'on ne voit pas d'explication à ce phénomène – qui semble relativement spécifique aux Pays-Bas du Sud – d'autant qu'il concerne des ouvrages fort différents dans leur réalisation et dans leur contexte d'utilisation.

## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie primaire<sup>41</sup>

*Fransche Grammaire van 't klooster Van St. Joris, te Gendt, Gemaekt tot het gebruyk der Pensionairen van het voorzeyde klooster.* Door P. F. Taffin, Priester en Capellaen der Cathedrale van de zelfde Stadt. Verdeelt in dry boeken. Eersten boek. Begrypende de Declinatie ende Conjugatie. Tot Gendt, By Franciscus en Dominicus Vander Ween, in de Velt-straete, in den Gulden Bybel. 1727, I-XVIII -253 p. + 4 n. p.

[*Idem*] Livre second. Contenant les Regles & les Observations Grammaticales [...], II-257-582 p. + 4 n.p.

[*Idem*] Livre troisième. Contenant un petit dictionnaire des mots les plus nécessaires [...], 1-320 p.

### Études

ANNAERT, Philippe (1992). *Les collèges au féminin. Les Ursulines : enseignement et vie consacrée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.* Namur : Vie consacrée.

ANNAERT, Philippe (2008). « L'éducation des filles dans la France du Nord et les 'provinces belgiques' du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : projet d'Église ou projet de société ? », *Cahiers du Centre de Recherches en histoire du droit et des institutions*, 29, 57-86.

BECK-BUSSE, Gabriele (1994). « La grammaire française dédiée à mes jeunes amies : bibliographie raisonnée de manuels de la langue française à l'usage de la jeunesse féminine (1564-1850) », *Histoire Épistémologie Langage*, 16/II, 9-33.

BERRÉ, Michel (2000). « Méthodes et manuels d'enseignement de la langue française en Flandre : le cas de l'article dans la *Nieuwe Fransche spraek-konst* (1763) de Jean Des Roches », in Annick Englebert et al. éd., *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès de Linguistique et de Philologie romanes* (Bruxelles, juillet 98). Tübingen : Max Niemeyer Verlag, t. 1, 31-47.

BERRÉ, Michel (2003). *Contribution à l'histoire de l'enseignement des langues : le français dans les écoles primaires, en Flandre, au XIX<sup>e</sup> siècle. Étude des discours didactiques et pédagogiques*. Thèse de doctorat. Vrije Universiteit Brussel.

BOONE, Annie (2000). « 'Le parallèle de la grammaire des deux langue françois et flamende' de Jacques-François Van Geesdalle (1699) », in J. De Clercq et al. éd., *Grammaire et enseignement du français, 1550-1700*. Louvain : Peeters, 335-347.

DE CLERCQ, Jan (2000). « La grammaire française de Jean Des Roches (1763) », in Piet Desmet et al. éd., *The History of Linguistic and Grammatical Praxis*, Actes du XI. Internationaal Colloquium of the Studienkreis Geschichte der Sprachwissenschaft (Louvain, juillet 98). Louvain : Peeters, 131-171.

DENECKERE, Marcel (1954). *Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823)*. Gand : Romanica Gandensia.

DE VROEDE, Maurice (1994). *'Kwezels' en 'Zusters'. De geestelijke dochters in de Zuidelijke Nederlanden, 17de en 18de eeuw*. Bruxelles : Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België.

DE VROEDE, Maurice (1996). *Religieuses et béguines enseignantes dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Louvain : University Press.

HAMMAR, Élisabet (1980). *L'enseignement du français en Suède jusqu'en 1807. Méthodes et manuels*. Motala : Borgströms Tryckeri.

LIOCE, Nico & SWIGGERS, Pierre (2000). « L'Anatomie de la grammaire française de Jan Vaerman : une approche bilatérale dans l'enseignement du français en Flandre à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », in J. De Clercq et al. éd., *Grammaire et enseignement du français, 1550-1700*. Louvain : Peeters, 349-368.

LOONEN, Pieter (1993). « Nathanael Duez as an example of a distinguished language master in the seventeenth century », in J. Noordegraaf et al. éd., *Five Hundred Years of Foreign Language Teaching in the Netherlands*. Münster : Nodus Publ., 57-66.

PUT, Eddy (1990). *De cleijne schoolen. Het volksonderwijs on het hertogdom Brabant tussen Katholieke Reformatie en Verlichting (eind 16<sup>de</sup> eeuw-1795)*. Louvain : Universitaire Pers Leuven.

STENGERS, Jean (2000). *Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*. Tome 1. *Les racines de la Belgique*. Bruxelles : Racine.

TAFFIN DE VÉZON, Léon (1926). *Généalogie de la famille Taffin de 1300 à 1926*. Pau : G. Lescher-Moutoué.

VAN DER HAEGHEN, Ferdinand (1858-1869). *Bibliographie gantoise*. (7 vol.). Gand : Eug. Van der Haeghen.

## NOTES

1. Désormais *Grammaire française*, abrégée *GF*. Sur les titres des trois livres que comprenait l'ouvrage, *cf. infra* et la bibliographie.
2. Les sigles L1 et L2 servent à désigner les notions de langue première et de deuxième langue.
3. Constat confirmé par De Vroede (1996).
4. L'impulsion a été donnée au XVI<sup>e</sup> siècle, mais c'est essentiellement au XVII<sup>e</sup> siècle que l'offre d'écoles pour jeunes filles a pris de l'ampleur. Au siècle suivant, même si l'engouement pour l'instruction des femmes a diminué, un réseau assez dense d'établissements s'est cependant maintenu (Annaert 2008).
5. En principe, l'instruction des filles et des garçons devait se faire séparément, mais dans la réalité la plupart des écoles élémentaires fréquentées par des externes étaient mixtes, qu'elles soient tenues par des maîtres ou des maîtresses.
6. Ces pensionnats étaient dirigés soit par des congrégations déjà installées dans les Pays-Bas du Sud et dont la vocation n'était pas initialement l'enseignement (sépulcrines, bénédictines, franciscaines, récollectines,...), soit par des congrégations d'origine étrangère dont le but était l'éducation. C'est le cas des ursulines qui ont connu un grand succès dans les PBA (*cf.* Annaert 1992). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la mode de la langue française a conduit certaines familles flamandes à confier leur(s) fille(s) à des institutions situées en pays de langue française. Ainsi à Tournai et à Mons, les pensionnaires des ursulines étaient en majorité des filles flamandes et brabançonnaises ; des étudiantes de langue flamande étaient aussi nombreuses chez les sépulcrines (Waremmes), chez les conceptionnistes (Enghien), chez les victorines (Solre-sur-Sambre), etc. (De Vroede 1996 : 83).
7. Les données qui suivent proviennent de De Vroede (1996 : 61-99).
8. Les données chiffrées sont tirées de De Vroede (1996 : 15, 35, 78, 82-83).
9. Ces pensionnats ont aussi permis à quelques jeunes filles « indigènes » de s'initier à l'anglais. *Cf.* la parution à Gand, en 1785, d'une *Nouvelle grammaire anglaise, rédigée d'une manière jusqu'ici inconnue*, par Mac Donald.
10. L'abréviation « bil. » signale un titre original bilingue. Pour des raisons de place, nous ne donnons que le titre en français.
11. L'édition consultée est celle de 1782 (Gand, Vve M. de Goesin). Pour cet ouvrage, seules les « demoiselles pensionnaires » sont mentionnées comme destinataires. Pour d'autres titres de livres de prières en usage dans les pensionnats, *cf.* De Vroede (1996 : 84-85, n. 8).
12. « Lire chaque jour dans l'après-dîné quelque livre spirituel, comme l'introduction à la vie dévote par saint François de Sales, les œuvres spirituelles de Grenade, la Cour sainte par Caussin, l'imitation de Jésus-Christ, les vies des Saints, & autres semblables » (1782 : 4).
13. L'édition consultée est celle de 1756 (Gand, Jean Fr. Gansman).
14. Parmi ceux-ci, « l'histoire de Pirame, & de Thisbé, les aventures Galantes, les œuvres de Quevedo, & les Comédies de Monsieur Molière [...] » (*ibid.*).
15. D'après Van der Haegen (1858-1869), Taffin de Vezon (1926 : 385-386) et Deneckere (1954 : 55).
16. Sur la justification de ces 10 pages consacrées au style, *cf. infra*.
17. En pourcentages : déclinaisons (6 %), conjugaisons (37 %), lettres et syllabes (14 %), parties du discours (7,5 %), syntaxe (31,5 %), style (2 %), soit au total 98 %. La différence s'explique par la non prise en compte de quelques pages (titres, préambule).
18. Dans les paragraphes qui suivent, les chiffres entre parenthèses renvoient à la *GF* de Taffin.
19. Dans la présente étude, seuls les deux premiers livres ont été pris en considération.

20. Suite du titre : *Avec des instructions chrétiennes, des préparations à la Confession & la Communion, & autres pratiques de Piété*. L'édition consultée est celle de 1780 (Gand, Vve J. Meyer).
21. « Même ceux qui l'ignorent, quelque grossiers qu'ils soient, ne laissent point d'y apercevoir une facilité, une douceur, & des graces qu'ils ne trouvent souvent pas dans la leur propre » (VI).
22. Les critiques de Taffin visent peut-être les ursulines où d'après les manuels retrouvés (*cf. supra*), une place importante semble avoir été faite à la « routine » plutôt qu'aux règles.
23. Elle « aide à cultiver, l'esprit des jeunes gens. Elle le rend souple ; elle l'acoûtume au travail ; elle le subtilise même [...], le fait éclore : elle lui donne de la vivacité & de la délicatesse » (IX).
24. Taffin précise qu'il y a plusieurs sortes de styles et que certains ne sont pas du ressort du grammairien, comme le style poétique ou le style figuré. En revanche, « il s'en trouve plusieurs, qui lui appartiennent, tels sont les stiles de lettres, de conversations, de Comedies, etc. » (260).
25. Dans son *Art de bien parler françois...* De La Touche y consacre une quinzaine de pages (1737<sup>5</sup> [1696] : 107-123).
26. La « lecture et répétition constante [de ces tableaux] est capable de faire incomparablement plus d'impression sur la langue, et sur l'esprit de jeunes filles [...], que tous les beaux documents, qu'on pourroit leur donner » (XVI- XVII).
27. Ce souci d'être concret conduit l'auteur à renoncer aux « Définitions de Logique : de simples Descriptions, conformes, tant que faire se peut, au génie des personnes, pour qui l'on écrit, suffisent dans un art tel qu'est la Grammaire » (354).
28. Choix justifié plus loin : « [...] les Grammairiens François, qui ayant voulu être trop scrupuleux sur un certain ordre, ont rendu par là leurs Grammaires si ingrates et rebutantes qu'à peine se trouve-t-il quelqu'un qui veuille les lire seulement d'un bout à l'autre [...]. Les Grammairiens Latins ont mieux réussi, c'est pourquoi l'on a essayé ici de suivre leur méthode » (347-348).
29. Y compris le titre de l'ouvrage où « *spraak-konst* » est remplacé par « *grammaire* ».
30. Leur enseigner la grammaire *du* et *en* flamand, ce serait, dit-il, apprendre aux jeunes filles une nouvelle langue (2).
31. « Tout ceci, à proprement parler, regarde la Syntaxe des Verbes en Particulier... » (403).
32. Ainsi celle qui condamne l'anacoluthie (Règle XVI, 406) reprise mot pour mot (y compris les exemples) à Chiflet (1668 [1659] : 193-194).
33. Taffin estime celui de la française plus conforme à l'ordre naturel, la flamande n'étant « pas toujours si exacte » (408).
34. Taffin précise que « les infinitifs, les Participes Actifs, les Conjonctions, et les Interjections, n'ayant point de rang fixe dans la Proposition, n'ont pu être inférés dans l'ordre précédent. Ils observent assez ordinairement la même situation en François qu'en Flamand » (417).
35. Édition consultée : *Grammatica Burgundica [...]*. Lovanii : Stryckwant.
36. *Nieuwe Fransche Spraek-konst* (Anvers). Sur cet ouvrage, *cf. Berré (2000) et De Clercq (2000)*.
37. Rappelons que la scission des Pays-Bas du Nord et du Sud a constitué, malgré une « communauté » de langue, une véritable frontière culturelle et que chaque « région » disposait de ses propres ouvrages d'enseignement.
38. Quelques exemples : *que nous le leur aïons gardé ; se le furent-ils gardé ? ; ne me le gardes-tu pas ? ; ne le lui garde-t-il pas ?* Etc.
39. Tradition également présente dans les Pays-Bas du Sud, mais dans une moindre mesure : *cf. la Nouvelle introduction à la langue françoise, avec Cinq dialogues François & Flamands* (1659), L. Schilders (*Nouvelle grammaire parfaite [...]* avec soixante-huit dialogues et lettres [...], 1704), le *Nouveau Petit Dictionnaire* (1725, *cf. supra*), etc.
40. *Cf. ce jugement De Clercq (2000 : 143) : « chez lui [Des Roches] la grammaire s'autonomise par rapport à d'autres genres didactiques ».*
41. Nous n'indiquons ici que la *GF* de Taffin ; pour les autres manuels, les références présentes dans l'article suffisent à l'identification.

---

## RÉSUMÉS

Seule grammaire française explicitement destinée à l'enseignement du français à des jeunes filles flamandes parue dans les Pays-Bas autrichiens, l'ouvrage de l'abbé Taffin (1727) – réalisé à la demande des sœurs hospitalières de Gand – n'avait jusqu'ici retenu l'attention d'aucun chercheur. L'objectif de la présente contribution est de pallier cette lacune en tentant de préciser l'impact sur le contenu et l'organisation même de cette grammaire des caractéristiques attribuées au public féminin par l'abbé.

L'abbé Taffin's book (1727) is the only French grammar explicitly meant for teaching French to Flemish girls published in the Austrian Netherlands at the request of hospital sisters from Gent. This book had so far eluded the researcher's attention. The aim of the present publication is therefore to remedy this situation and try to give a clear idea of the impact the image that was held of young girls may have had on the content and organization of this grammar book.

## INDEX

**Mots-clés :** Contenus grammaticaux, Éducation des jeunes filles, Grammaire française, Méthodes d'enseignement d'une L2, Pays-Bas (du Sud), XVIIIe siècle

**Keywords :** (Southern) Netherlands, 18th century, Education for girls, French grammar, Grammatical contents, L2 teaching approach

## AUTEUR

**MICHEL BERRÉ**

Université de Mons